

**LA TRIBUNE
DU COMMISSAIRE
N° 128**

Directeur de la publication :
Nathalie SKIBA

Éditeur :
TCP MEDIA DIFFUSION
Tour Gambetta
1 et 2, square Henri Regnault
Appt 163 – 92400 COURBEVOIE

Crédit photos :
Syndicat des Commissaires
de la Police Nationale

Rédacteur en chef :
Emmanuel ROUX

Conception et impression :
Guivarch l'imprimerie
6, rue Guynemer
22190 PLÉRIN
Tél. : 02 96 79 87 77

IMPRIM'VERT*

Dépôt légal :
à parution

N° CPPAP :
0 517 S 06954



Assurer la sécurité quotidienne de nos concitoyens, lutter contre la délinquance et le crime organisé, gérer l'ordre public et garantir la bonne tenue des manifestations de voie publique, contrôler les flux migratoires ou encore faire respecter le code de la route pour préserver des vies, toutes ces missions relèvent de la responsabilité de la Police Nationale.

Cela signifie que la Nation attend de son service public, à qui elle a confié le monopole de cette responsabilité d'assurer sa sécurité, un service de qualité. Les chefs de police le mesurent très directement, tout particulièrement à la tête des services territoriaux des Directions actives, par la connexion forte, parfois intime, qui les lie à leur territoire de compétence.

Le bon exercice de toutes ces missions repose en premier lieu sur la qualité des personnels que nous dirigeons : le recrutement, la formation initiale et continue, le commandement opérationnel et le contrôle permanent de la qualité du service rendu au plus près des populations appuient l'engagement des policiers, qui exercent leurs fonctions avec courage et humanité.

Mais, au service de leur bonne volonté, ces personnels ont besoin de locaux, de voitures, de matériels professionnels, de radios, d'équipements techniques et informatiques, de moyens d'investigation, de budgets, pour exécuter leurs missions. Face à eux, les délinquants bénéficient de ressources financières et techniques souvent illimitées, très modernes, et la Police Nationale ne peut combattre à armes inégales.

Un matériel inadapté, indisponible car mal géré, utilisé avec parcimonie car fragile ou trop difficilement remplaçable, prive les policiers de résultats et donc la population d'un niveau de sécurité acceptable.

La Tribune du commissaire se penche donc dans son édition de l'automne 2013 sur ces questions des ressources, à partir d'articles de témoignages et de présentation des réformes en cours. À ce titre, la Modernisation de l'Action Publique, engagée à la suite de la Révision Générale des Politiques Publiques, et son corollaire le Programme Ministériel de Modernisation et de Simplification du Ministère de l'Intérieur, portent principalement sur la gestion des ressources et moyens.

Vous trouverez également dans ce numéro 128 une présentation du plan "bandes" mis en œuvre par la Préfecture de Police de Paris, véritable laboratoire d'idées nouvelles, d'outils modernes d'analyse et de représentation graphique de l'analyse criminelle.

Le débat actuel sur la réforme de la loi pénale, dans lequel le SCPN est engagé au sein d'une intersyndicale des organisations majoritaires représentatives des 3 corps actifs de la Police Nationale ainsi que l'Union Syndicale des Magistrats, nous amène aussi à réfléchir sur les liens entre récidive et incarcération.

Enfin, nous avons souhaité publier un courrier de M. le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation de la Préfecture de Police, notre collègue Alain GIBELIN, qui a désiré réagir à la « Tribune libre » du numéro précédent, ce qui nous donne l'occasion de préciser la position officielle de notre organisation.

Nous vous souhaitons de passer un bon moment à la lecture de cette Tribune, et vous invitons à continuer à réagir et contribuer à son contenu.

Le Secrétaire Général
Emmanuel ROUX